**Déclarations générales du Japon au**

**Comité du développementet de la propriété intellectuelle (CDIP) de l’OMPI**

**Vingt-septième session**

**22 – 26 novembre 2021**

# Point 5

|  |
| --- |
| **Point 5 de l’ordre du jour : Déclarations générales** |

Je vous remercie, Madame la Présidente.

La délégation du Japon s’associe à la déclaration faite par la délégation de la France au nom du groupe B.

D’emblée, la délégation tient à exprimer sa reconnaissance à la présidente pour l’important travail qui a été accompli pour que la présente session du CDIP soit couronnée de succès. La délégation tient aussi à féliciter le Secrétariat pour les efforts déployés afin d’organiser cette réunion dans les circonstances difficiles liées à la pandémie de COVID-19. Nous associerons nos efforts à ceux de l’OMPI pour surmonter cette situation difficile.

Chaque année depuis 1987, le Gouvernement du Japon verse des contributions volontaires à l’OMPI pour ses initiatives en matière de développement de la propriété intellectuelle. Cette année, le Japon a versé 4,7 millions de francs suisses.

Grâce à une utilisation efficace de ces contributions volontaires, appelées Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle (fonds fiduciaire mondial du Japon), le Japon a mis en œuvre divers programmes pour aider les pays en développement du monde entier dans le domaine de la propriété industrielle. Depuis 1996, l’Office des brevets du Japon (JPO) a invité plus de 1800 stagiaires, provenant de 61 pays et de quatre offices régionaux de propriété intellectuelle. En outre, depuis 1987, le JPO a envoyé plus de 400 de ses experts dans 38 pays. Son programme de travail comprend des ateliers et des séminaires, ainsi qu’une assistance aux offices de propriété intellectuelle pour le lancement ou la mise à niveau de leur infrastructure informatique.

Nous saisissons cette occasion pour appeler l’attention sur certaines activités réalisées grâce au fonds fiduciaire mondial du Japon, y compris celles qui sont liées aux objectifs de développement durable (ODD).

À titre d’exemple, le fonds fiduciaire mondial du Japon a été utilisé pour financer l’atelier sous-régional dans le cadre du Master en droit de la propriété intellectuelle qui a été organisé par l’OMPI et l’ARIPO en juin 2021. L’objectif de cet atelier était d’apporter un appui aux titulaires du master pour leur permettre d’étendre leurs réseaux dans le domaine de la propriété intellectuelle et de valoriser les connaissances acquises lors de leur formation. Cette délégation espère qu’il s’agit de la première étape d’un processus continu visant à inciter les titulaires du master à promouvoir les activités de renforcement des capacités entreprises dans la région.

En outre, le JPO a organisé, conjointement avec l’OMPI et la Ligue des États arabes (LEA), une réunion virtuelle en juillet 2021 grâce à l’aide financière du fonds fiduciaire mondial du Japon. La réunion était axée sur l’échange d’opinions et d’informations sur la politique et les considérations stratégiques en matière de propriété intellectuelle compte tenu de la situation internationale actuelle et des nouvelles tendances dans le domaine. Au total, huit pays arabes ont participé à la réunion (Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Jordanie, Maroc, Oman, Soudan et Tunisie), ainsi que le Japon et des organisations régionales et sous-régionales (LEA, Office des brevets du Conseil de coopération du Golfe et Centre de formation du Conseil de coopération du Golfe). La délégation estime que, grâce à la réunion, tous les participants ont pu partager l’avis selon lequel l’objectif ultime des offices de propriété intellectuelle est de contribuer aux objectifs de développement nationaux en favorisant l’innovation, la créativité et le développement durable.

En outre, en novembre 2021, le JPO a apporté une aide financière au projet intitulé “Project on Intellectual Property (IP), Innovation and Sustainable Development for Small Island Developing States (SIDS): A Look at Innovation and Leveraging IP in the Blue Economy” (Projet sur la propriété intellectuelle, l’innovation et le développement durable pour les petits États insulaires en développement : Un regard sur l’innovation et l’exploitation de la propriété intellectuelle dans l’économie bleue), mise en œuvre par l’OMPI. L’objectif de la réunion était de fournir une plateforme de réflexion sur la propriété intellectuelle et l’innovation dans le cadre de l’économie bleue pour les petits États insulaires en développement de la CARICOM (Communauté des Caraïbes). La délégation estime que cette réunion a permis de créer un réseau de parties prenantes afin de faciliter l’accès à l’écosystème de la technologie et de l’information, et de mieux protéger et commercialiser la propriété intellectuelle qui contribuera à la croissance économique du secteur de l’économie bleue dans cette région.

En outre, le Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle a servi à financer l’atelier IP4Youth&Teacher organisé par l’Académie de l’OMPI et le Bureau de l’OMPI au Japon en juin 2021, sur la manière d’enseigner la propriété intellectuelle aux jeunes dans le cadre du projet IP4Youth&Teachers. Ce projet a été organisé à l’intention de 44 responsables des programmes nationaux, décideurs, enseignants et spécialistes du Cambodge, de l’Indonésie, du Japon, de la République démocratique populaire lao, du Myanmar, des Philippines, de la Thaïlande et du Viet Nam. La délégation estime qu’il est important de favoriser l’émergence d’une génération future d’utilisateurs et de créateurs de propriété intellectuelle bien informés, et cet atelier a apporté une contribution à ce processus.

Nous souhaiterions également parler de WIPO GREEN.

Aujourd’hui, nous sommes confrontés à de nombreux défis mondiaux, comme le réchauffement de la planète. Le Japon estime qu’il est primordial que la propriété intellectuelle permette de relever ces défis et il soutient fermement l’OMPI dans ses efforts pour faire face aux enjeux mondiaux.

Comme le Japon compte le plus grand nombre d’utilisateurs et de partenaires de WIPO GREEN au monde, nous pouvons contribuer de manière significative à son développement. Le JPO a élargi le réseau WIPO GREEN en collaborant avec l’OMPI et les parties prenantes du monde entier et en soutenant ses activités par des contributions volontaires.

Par exemple, cette année, le JPO a commencé à soutenir un projet d’accélération en Amérique latine, à l’aide du fonds fiduciaire mondial du Japon. Le JPO souhaite produire des pratiques recommandées concrètes et les présenter au monde. Il souhaite également faire connaître WIPO GREEN, faire que davantage d’entreprises s’y associent, développer le recueil de bonnes pratiques et contribuer à une participation fructueuse de l’OMPI à la réalisation des objectifs de développement durable. Il nous semble que c’est là la meilleure façon de procéder. Nous espérons que ce soutien contribuera à favoriser la mise en correspondance des technologies vertes et des besoins existants de l’Argentine, du Brésil et du Chili, qui sont des cibles du projet d’accélération et une source de bonnes pratiques.

En outre, le JPO a organisé en juin un colloque conjoint avec l’OMPI sur les initiatives de WIPO GREEN qui facilitent l’avancement des technologies vertes dans le monde. Lors du colloque, les experts avaient discuté des initiatives, de la situation actuelle, des défis et du développement futur de WIPO GREEN à partir de différents points de vue, sur la base de leurs expériences concrètes et pratiques. Grâce au programme WIPO GREEN, le JPO continuera de s’efforcer d’améliorer l’écosystème de la propriété intellectuelle dans lequel il contribue à résoudre les problèmes sociaux.

Enfin, nous aimerions faire le point sur IP Advantage.

Nous pensons qu’IP Advantage, qui est un recueil d’exemples de projets dans lesquels la propriété intellectuelle a été utilisée avec succès, est utile au développement. En 2008, le JPO et le Bureau de l’OMPI au Japon ont lancé un projet dans le cadre du fonds fiduciaire mondial du Japon, qui s’appelait alors le fonds fiduciaire du Japon. Dans ce cadre, le Bureau de l’OMPI au Japon réunit et publie des exemples de réussite dans le domaine de la création et de l’entrepreneuriat en rapport avec la propriété intellectuelle. Cette initiative a abouti à la création de la base de données “IP Advantage”, une collection de plus de 200 exemples de réussite et études de cas. Nous pensons qu’IP Advantage peut promouvoir davantage l’innovation et contribuer au développement de l’écosystème mondial de la propriété intellectuelle. À cette fin, nous continuerons à collaborer avec l’OMPI et le Bureau de l’OMPI au Japon afin d’augmenter le nombre de pratiques recommandées dans la base de données IP Advantage et de rendre celle-ci plus conviviale.

Le Japon est conscient de la nécessité de mener les activités de développement de manière efficace et rationnelle, conformément aux objectifs de l’OMPI, pour protéger la propriété intellectuelle. À l’avenir, le Gouvernement du Japon s’engage, en coopération avec l’OMPI, à améliorer ses initiatives de coopération afin de garantir une utilisation encore plus efficace et rationnelle du fonds fiduciaire mondial du Japon.

Je vous remercie, Madame la Présidente.